
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Berne, le 4 décembre 2012

L'UTP salue la décision positive du Conseil des Etats au sujet du financement et de l'aménagement de l'infrastructure ferroviaire (FAIF)

L'Union des transports publics (UTP) salue la décision prise hier soir par le Conseil des Etats au sujet du projet d'infrastructure ferroviaire FAIF (financement et aménagement de l'infrastructure ferroviaire). Elle constate avec satisfaction que la plupart de ses exigences formulées il y a déjà un an ont été reprises – en particulier l'augmentation de la somme globale de la première étape d'aménagement à 6,4 milliards de francs. Cette mesure bénéficie aux transports publics de toute la Suisse et donc à tout le pays.

Le Conseil des Etats a traité le projet d'infrastructure ferroviaire en tant que conseil prioritaire, le soutenant à une large majorité. L'UTP salue cette décision et constate avec satisfaction que ses principales exigences ont été reprises. Le Conseil des Etats a en effet dit oui à l'augmentation de la première étape d'aménagement de 3,5 à 6,4 milliards de francs ainsi qu'au financement des coûts supplémentaires à travers un pour-mille de TVA supplémentaire limité dans le temps.

Cette décision déterminante garantit la réalisation de projets FAIF dans toutes les régions de Suisse, d'où un bénéfice pour les transports publics de tout le pays. Car c'est seulement avec un réseau ferroviaire performant que la Suisse pourra conserver ses avantages, la qualité des transports publics étant capitale pour la population, l'économie et l'environnement.

L'UTP a souligné à maintes reprises qu'il était important d'opposer un contre-projet direct à l'initiative ATE et qu'un fonds d'infrastructure ferroviaire illimité dans le temps (FIF) représentait une solution d'avenir pour l'aménagement et l'entretien du réseau ferroviaire suisse. Elle est convaincue que le projet FAIF a de grandes chances de réunir une majorité lors d'une votation populaire et qu'il permettra d'ouvrir un nouveau chapitre de la *success story* des TP suisses.

Le projet va maintenant être examiné par le Conseil national, probablement lors de la session d'été.

Renseignements:

Ueli Stüchelberger, directeur UTP: 031 359 23 35 / 079 613 77 01

Roger Baumann, communication: 031 359 23 15 / 079 270 10 00